Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 654

Rubrik: À suivre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUVOIR D'ACHAT

L'indice des prix ce n'est qu'un début...

Compensation du renchérissement: le patronat ne relâche pas la pression. La polémique engagée (avec succès en ce qui concerne le secteur bancaire — cf. DP 653, «La règle de la bonne foi») à partir des distorsions de l'indice des prix ces cinq dernières années n'est manifestement, pour les milieux patronaux les plus radicaux, qu'une étape sur la voie de remises en question plus fondamentales encore.

Voyez la Société pour le développement de l'économie suisse, Sdes, qui rompt une lance, dans sa dernière «revue des faits de la semaine» (N° 38) pour d'autres méthodes d'évaluation des salaires. Nous citons quelques lignes qui se passent de commentaire et qui laissent bien augurer des prochaines négociations (conventions collectives) sur le sujet: «L'augmentation des salaires réels qui est résultée ces dernières années de la surévaluation de l'indice ne sera pas ignorée dans les négociations salariales qui vont avoir lieu entre partenaires sociaux. Mais il y a plus important encore: l'indice ne devrait pas être pris à l'avenir comme la mesure fidèle de toutes choses (salaires, rentes, loyers, subventions) (...) Dans une période de croissance nulle, voire négative, comme celle que nous vivons, la tentative de garantir le niveau de vie à moyen terme par le biais de l'indexation est forcément vouée à l'échec. L'indice ne saurait servir de seul étalon des adaptations de revenus, c'est la situation économique qui est déterminante. Or le moins qu'on puisse dire actuellement est qu'elle n'est pas excellente.» La bataille de l'indice, avant d'autres batailles, plus cruciales encore.

CONTRÔLE POPULAIRE

Information télévisée

Le remplacement d'Helmut Schmidt par Helmut Kohl à la tête du gouvernement allemand a permis, une fois de plus, de constater la valeur informative de la télévision. Pendant huit heures les deux chaînes nationales de l'Allemagne fédérale ont diffusé les débats du Bundestag en direct. Les interruptions motivées par le déroulement du vote (le défilé des députés devant les urnes), le dépouillement et les séances des groupes étaient animées, en studio, par des émissions de réflexion et d'explication politique avec des retours occasionnels dans les couloirs. D'où un contact constant avec le parlement, ce qui a permis à l'animateur de la première chaîne (ARD) de donner en primeur les résultats du scrutin, avant la reprise de la séance et la proclamation officielle.

Le sujet de l'émission du 1er octobre était exceptionnel, mais la diffusion de séances ordinaires est courante.

En Suisse, les parlementaires, encore inexpérimentés dans ce domaine, refusent d'apparaître sur nos petits écrans. Suivre les débats, pour le commun des mortels cela veut dire faire le déplacement de Berne, avec le risque de ne pas trouver de place, sauf si on a la chance d'obtenir une carte pour la tribune est.

Mais est-il utile de suivre les travaux des parlements? On ne pénètre pas dans la cuisine des restaurants, on attend les résultats sur la table et on apprécie... Qui a parlé de «contrôle populaire»? Vu sous cet angle, le bon fonctionnement de la démocratie exigerait — ce serait un minimum! — la diffusion des débats à la radio.

A SUIVRE

Le mensuel économique allemand «Impulse» a publié dans son numéro de septembre un dossier sur les efforts «des Confédérés» pour attirer des entreprises étrangères. Une carte de la Suisse indique les régions qui cherchent à attirer des entreprises allemandes. Elles se trouvent principalement dans l'arc jurassien, en Suisse centrale et en Suisse orientale. Détaillons les régions romandes citées: la Vallée de Joux et la ville de Montreux, dans le canton de Vaud, ainsi que, en bloc, les cantons de Neuchâtel, de Fribourg, du Jura, avec en plus celui de Berne. La carte précise les noms et le numéro de téléphone des personnes à contacter.

* * *

L'augmentation à 50 000 marks du capital minimum imposé aux sociétés à responsabilité limitée (Sarl) en Allemagne a incité certains citoyens à créer une société en Grande-Bretagne puisque la «Limited Company» n'exige qu'un capital minimum d'une livre, c'est-à-dire un peu moins de 4 francs. Par la suite, les règles de libre établissement dans le Marché commun permettent sans difficulté de créer une succursale en Allemagne. L'opération coûte évidemment un peu plus cher et certains inconvénients viennent contre-balancer les avantages de cette création d'une mini-multinationale. Malgré tout, une démonstration probante supplémentaire que les réglementations gouvernementales trouvent toujours des «malins» pour les tourner.

* * *

Un bimestriel destiné aux «jeunes» de 16 à 22 ans (ni plus, ni moins?) paraîtra en décembre à Genève. Son titre: «Virus». Apparemment, pas d'analogie avec le périodique alémanique paraissant sous le même titre et qui a une attitude très critique à l'égard de l'armée.

* * *

On sait, grâce au dernier recensement, que la part de la population active suisse qui se rend chaque jour à un lieu de travail situé hors de sa commune de domicile a passé de 30 à 40% entre 1970 et 1980. Les Suisses, un peuple de pendulaires. Un constat capital, avec des retombées inévitables par exemple sur l'aménagement du territoire, sur l'avenir des transports (en commun) et aussi sur l'organisation de la vie sociale et politique.